

Le 18 septembre 2023

## À Chanteloup-en-Brie, EpaMarne et Pinson Paysage initient une méthode horticole innovante en faveur du développement durable.

**Le groupement Pinson Paysage a remporté le marché public de mise en culture et d'animation pour une pépinière in situ dans le cadre de l'opération d'aménagement d'EpaMarne à Chanteloup-en-Brie. Le lauréat assurera, sur un foncier de 12 550 m<sup>2</sup> mis à disposition par EpaMarne via une convention d'occupation, la production des 1 142 arbres, de plus de 3 400 arbustes et 23 000 graminées qui composeront le paysage d'une opération d'aménagement particulièrement ambitieuse. EpaMarne engage ici, aux côtés de Pinson Paysage, du bureau ingénierie Vauban et de la commune de Chanteloup-en-Brie, une démarche inédite, en adoptant une nouvelle approche du travail horticole, ayant pour maîtres-mots : circuit court, biodiversité et résilience.**

Dans le cadre de son Plan Stratégique et Opérationnel 2020-2024, EpaMarne a structuré sa feuille de route autour de six défis : le climat, la mobilité, la cohésion sociale et territoriale, la santé, la nature et l'innovation. Le projet de la ZAC du Chêne Saint-Fiacre, à Chanteloup-en-Brie (Seine-et-Marne), s'inscrit au croisement des enjeux de durabilité, alliant développement du territoire et renforcement de la biodiversité, au bénéfice de ses habitants. Pour y parvenir et, compte tenu des changements climatiques actuels et à venir, une redéfinition de la palette végétale est nécessaire afin de constituer une sélection au patrimoine génétique adapté. L'objectif est de constituer un écosystème résilient, capable de se développer dans un environnement amené à évoluer.

Grâce à un travail préalable approfondi, les contours du projet de pépinière ont pu être dessinés en fonction des besoins réels de fourniture en végétaux sur le périmètre concerné, en lien avec WALD, paysagiste coordinateur de la ZAC (Groupe WALD/GRAU/ALPHAVILLE). Une telle définition en amont de ces besoins constitue une méthodologie novatrice pour l'aménageur. Pour la période 2024-2028, les opérations requièrent 1 142 arbres, 3 576 arbustes et 9 131 m<sup>2</sup> de plantes vivaces. La pépinière a pour mission d'en assurer l'approvisionnement horticole.



**La création d'une pépinière sur la ZAC du Chêne Saint-Fiacre nous offre l'opportunité d'être l'aménageur pionnier dans une démarche de végétalisation adaptée au milieu urbain et fonctionnant en circuit court. Ce projet pourvoira à terme de nouveaux emplois, accessibles à des profils éloignés du marché du travail tout en réduisant notre bilan carbone en matière de fourniture de végétaux. Cette démarche permet d'optimiser nos méthodes en matière d'aménagement ainsi que d'œuvrer pour relever le défi des enjeux climatiques à venir. »**

**Laurent Girometti**  
Directeur général EpaMarne-EpaFrance

L'attribution de ce marché public de quatre ans, renouvelable, résulte d'un appel d'offres. Après analyse des différentes candidatures, EpaMarne a retenu le groupement Pinson Paysage pour le développement horticole des 12 550 m<sup>2</sup> de la parcelle. Cette prestation intègre la recherche de semences en milieu naturel, la levée de dormance des graines, la mise en culture ainsi qu'une démarche pédagogique menée auprès des enfants de la commune. Pinson Paysage, engagé depuis 10 ans dans le génie écologique, travaille avec des équipes spécialisées et s'appuie sur un maillage d'entreprises locales. Le groupement a, par ailleurs, récemment reçu la qualification **Kalisterre**, attribuée aux entreprises capables de réaliser des chantiers de génie écologique de qualité. Celle-ci reconnaît l'engagement de l'entreprise au service du vivant, investissement auquel EpaMarne a été sensible car en phase avec sa démarche environnementale.

Priorité est donnée au tissu local. Afin de capitaliser sur les ressources environnantes, les graines seront directement prélevées sur des végétaux en milieux naturels, évitant aussi de recourir à l'import de semences et de plants. De la germination à la livraison sur des opérations, EpaMarne dispose ainsi d'une traçabilité optimale de l'origine des végétaux et des méthodes culturales. Les plantes composant la palette, majoritairement locales et sauvages, ont été sélectionnées en fonction de leur cohérence avec l'environnement local, leur résilience et leur intérêt quant à la biodiversité. Leur croissance *in situ* favorisera leur adaptation avant leur transplantation. La pépinière fournira ainsi 100 % des besoins horticoles d'EpaMarne au profit des opérations menées sur la ZAC du Chêne Saint-Fiacre.

Le groupement prévoit en outre la création de zones humides et de noues permettant de constituer des réservoirs d'eau de pluie, utiles aussi bien à la faune et la flore que pour l'arrosage. Haies vives et pierriers viendront compléter les refuges propices au développement d'une petite faune sur le site. La gestion écologique des besoins de la biodiversité et de la pépinière proposée par Pinson Paysage est une illustration concrète de l'urbanisme vertueux qu'EpaMarne souhaite démocratiser.

Enfin, un programme pédagogique, porté par le bureau d'études Luciole, sera mis en place sur la pépinière en collaboration avec 8 classes de l'école maternelle Le Cantou et 12 classes de l'école primaire du Loupiot. La pépinière aura donc pour vocation complémentaire d'accueillir des jeunes publics et d'élaborer un programme pédagogique sur plusieurs années en associant les enfants ou les associations à diverses activités (collecte des graines, levée de dormance, plantation, taille et transplantation). Parties prenantes du territoire et grand public seront également conviés à des ateliers et des visites. La pépinière se positionnera ainsi comme un outil de sensibilisation et de fédération des habitants autour du développement urbain et de la préservation de l'environnement.



**Chanteloup-en-Brie est fortement engagée dans un modèle de ville respectueux de l'environnement. Lauréat en 2023 du prix « Démonstrateurs de la ville durable » notamment grâce à des initiatives telle que l'autonomie totale dans la revalorisation des déchets verts, nous sommes fiers d'être le laboratoire d'une nouvelle expérimentation responsable sur la ZAC du Chêne Saint-Fiacre. L'implication des enfants dans le projet est un réel enrichissement, en sensibilisant aussi bien les plus jeunes que les parents aux bonnes pratiques. Allier projet de développement et mieux disant environnemental et social est possible ! »**

**Olivier Colaisseau**  
Maire de Chanteloup-en-Brie

La pépinière devrait voir le jour au printemps 2024. À noter qu'un comité de suivi scientifique composé d'acteurs référents sur le sujet, accompagnera le projet sur la durée, afin d'établir un suivi de cette expérimentation. En créant des espaces verts durables impliquant la communauté locale, EpaMarne poursuit ses engagements inscrits dans le cadre de son Plan stratégique opérationnel 2020-2024. À l'image de la pépinière de la ZAC du Chêne Saint-Fiacre, l'établissement public entend bien poursuivre de nouveaux projets de développement respectueux de l'environnement.

## À propos des établissements publics EpaMarne-EpaFrance

*Les établissements publics EpaMarne et EpaFrance sont susceptibles d'intervenir, pour leur compte, celui de l'État ou celui des collectivités, pour définir les grandes lignes de l'urbanisation de 300 km<sup>2</sup> (44 communes) répartis entre la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne et la Seine-et-Marne. Ce territoire se distingue par sa polycentralité et la variété de ses paysages. Aménageurs-pionniers, membres de l'association BBKA depuis 2016, les deux Epa ont adopté une démarche pour l'épanouissement de la ville par une politique environnementale engagée. Ils convainquent promoteurs et investisseurs de réaliser, sur des fonciers sécurisés, des programmes selon une approche centrée sur l'habitant et son bien-être global ainsi que l'attractivité des lieux auprès des entreprises et des enseignes. Les établissements financent en fonds propres tous les équipements publics qui complètent les programmes urbains.*

*À mi-chemin de leur Projet Stratégique et Opérationnel 2020-2024, partagé avec les élus, EpaMarne et EpaFrance entendent relever six défis : climat, nature, santé, cohésion sociale et territoriale, mobilité et innovation. Actuellement, 40 opérations d'aménagement sont actives sur leur périmètre d'intervention.*

## Contacts presse

**Treize Cent Treize**  
Relations presse et médias EpaMarne-EpaFrance  
Tél. 01 53 17 97 13  
Aurélié Caron, Vincent Alour et Alain N'Dong  
[Presse\\_EpaMarneEpaFrance@treizecenttreize.fr](mailto:Presse_EpaMarneEpaFrance@treizecenttreize.fr)